

EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE PRÉPARATEUR·TRICE·S



Du 7 au 10 décembre 2026

JE VOTE CGT !

En décembre 2026, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Au regard de la situation de nos établissements, de la dégradation de nos conditions de travail, des attaques contre notre système de retraite, il est primordial de donner à nos représentant.e.s du personnel CGT un maximum de sièges dans nos instances institutionnelles (CSE, F3SCT, CAPL, CAPD et CCP).

Nos listes CGT sont engagées et déterminées à agir !

*Pour la défense des préparateur·trice·s
en pharmacie hospitalière.*

*Pour le RESPECT et
l'AMÉLIORATION de nos droits.*

VOTONS et FAISONS VOTER CGT !!!

NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EST À BOUT DE SOUFFLE

Pénuries de personnel, postes vacants, collègues non remplacés, charge de travail en augmentation constante, multiplication des ruptures d'approvisionnement, nouvelles missions sans moyens supplémentaires.

La crise que nous traversons n'est pas une fatalité.

Elle est le résultat de choix politiques qui fragilisent l'hôpital public, le système de santé qui entraîne des dégradations, des conditions de travail.

Pour les préparateur·trice·s en pharmacie hospitalière:

- Un sous-effectif chronique,
- Le remplacement par des agent.e.s sans la qualification requise et/ou la mise en place d'automate,
- L'augmentation continue de l'activité,
- Le développement des préparations complexes et des chimiothérapies,
- Une pression permanente sur les délais de dispensation,
- Un manque de reconnaissance de nos qualifications et responsabilités,
- Un épuisement professionnel et perte d'attractivité du métier,
- La multiplication des tâches administratives,
- Les risques chimiques et biologiques insuffisamment pris en compte.

NOTRE PROFESSION AU CŒUR DU SYSTÈME DE SOINS

Chaque jour, les préparateur·trice·s en pharmacie hospitalière assurent la sécurisation du circuit du médicament.

Derrière chaque traitement administré, chaque chimiothérapie préparée, chaque médicament délivré dans un service de soins, il y a l'expertise d'un·e préparateur·trice en pharmacie hospitalière.

Pourtant notre profession demeure insuffisamment reconnue alors même qu'elle est indispensable au fonctionnement de l'hôpital public et plus largement à l'ensemble du système de santé.

**PAS DE MÉDICAMENTS,
PAS DE SOINS, PAS D'HÔSTO !**



Je vote CGT
sans hésiter !

La CGT revendique :

> Une formation de qualité, gratuite et accessible

- Financement intégral des formations PPH,
- Augmentation du nombre de places de formation,
- Développement de centres de formation sur l'ensemble du territoire,
- Prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement,
- Garantie du maintien intégral de la rémunération pendant la formation,
- Renforcement de la formation continue.

> Conditions de Travail & Sécurité

- Recrutements massifs et pérennes sous statut public,
- Remplacement systématique des absences,
- Respect des effectifs nécessaires au fonctionnement des pharmacies hospitalières,
- Recrutements massifs et pérennes sous statut public,
- Respect des plannings et du temps de repos,
- Prévention des risques psychosociaux,
- Amélioration des conditions de travail en zones de préparation,
- Renforcement de la protection contre les risques chimiques,
- Reconnaissance des maladies professionnelles musculosquelettiques.

> Salaires et reconnaissance des qualifications

- Même au travail, même salaire suivant l'ancienneté,
- Revalorisation immédiate des grilles salariales,
- Reconnaissance de l'ensemble des qualifications acquises,
- Déroulement de carrière linéaire sans quotas, ni mérite,
- Fin du ratio promu/promouvable,
- Revalorisation du point d'indice indexée sur l'inflation,
- Reconnaissance des responsabilités exercées,

> **Reconnaissance et pénibilité**

- ➡ Reconnaissance de l'exposition aux produits dangereux,
- ➡ Prise en compte des contraintes physiques et psychologiques du métier,
- ➡ Renforcement de la prévention de la pénibilité,
- ➡ Amélioration du suivi médical des personnel-le-s exposé-e-s.

NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DÉCIDER POUR VOUS !



Voter CGT, c'est choisir un syndicat qui agit au quotidien dans les pharmacies hospitalières, qui défend les personnels et qui porte des revendications concrètes pour l'avenir de notre profession.

Parce que sans préparateur·trice·s en pharmacie hospitalière, il n'y a ni circuit du médicament sécurisé, ni traitements délivrés, ni hôpital public efficace.

**Du 7 au 10 décembre 2026, faites entendre votre voix
VOTEZ CGT AU CSE, À LA CAPL, À LA CAPD ET À LA CCP !**



POUR NOUS RETROUVER :

Sur le site :

www.cgt-sante-action-sociale.fr

Facebook :

CGT Santé Action Sociale

X (anciennement Twitter) :

@CgtSanteSocial

Tktok :

cgt.sant.action.s

Instagram :

cgtsanteactionsociale

Coordonnées du syndicat :

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX
permanence@sante.cgt.fr